



Peut-on remplacer un salarié en cours de licenciement pour faute

Par **Elie**, le **29/09/2008** à **15:03**

bonjour

peut-on remplacer un salarié en cours de licenciement avec un cdd de remplacement à terme imprécis ? le 20 août derniers j'ai signé un cdd de remplacement pour remplacer une personne en cours de licenciement pour faute grave sur ce contrat il est écrit " le présent contrat prend effet à ce jour et comprend une durée minimale de un mois si toutefois monsieur X ne sera pas de retour ce contrat sera prolongé jusqu'à la date du retour de Mr X" or ce monsieur ne reviendra jamais il est pas en arrêt maladie ils est en cours de licenciement est on ne m'a pas apporté la preuve de ce licenciement **DE PLUS LA DURÉE MINIMALE EST PASSEE** est ce contrat peut être prolongé indéfiniment est comme il n'a pas de date de fin je n'aurai jamais mes 10% est bien légal tt ca est est que je peux entamer une procédure aux prud-hommes merci de m'apporter une réponse précise merci à l'avance .